

RÉDACTION
ADMINISTRATION
BUREAU DES ABONNEMENTS
 Imprimerie Suisse Catholique
 Fribourg (Suisse)

ABONNEMENTS

1 an	10
6 mois	6
3 mois	3
15 jours	1

Régularité de paiement
 Sous les bureaux de poste se chargent
 de percevoir les prix d'abonnement moyennant
 une surtaxe de 50 centimes.
 Numéro de chaque année 12, 74

LA LIBERTÉ

Journal politique, religieux, social

ANNONCES
Publicités
ET SUISSE DE PUBLICITÉ
 Rue de la Poste
Fribourg
PREZ DES ABONNÉS

Station : 1 fr. 50
 Publicité : 10 fr.
 Réclames : 15 fr.
 Annonces : 20 fr.

Nouvelles du jour

L'attitude conciliante de M. Wilson à l'égard de Fiume engage l'Italie à continuer des pourparlers avec le président américain.

M. Tittoni a fait samedi, à la Chambre italienne, le grand discours qu'on annonçait. Il a exposé toutes les situations successives de l'Italie vis-à-vis des Alliés et a insisté sur le fait que M. Wilson, par le fait du secours militaire et du ravitaillement américain, a toujours joué, dans le Conseil suprême, le rôle d'arbitre. Le ministre italien des affaires étrangères a surtout fait état de ses propres efforts à la Conférence de Paris, en vue de sauvegarder les intérêts de l'Italie; il a donné à ses collègues de la Chambre le conseil de maintenir le contact avec tous les Alliés et d'envisager la réponse de M. Wilson à propos de Fiume non pas comme définitive mais comme un sujet de tractations nouvelles.

M. Wilson est d'avis que, Fiume même devenant italien, son port et son chemin de fer doivent être attribués à la Société des Nations, c'est-à-dire internationalisés.

Mais les Italiens veulent, avec la ville de Fiume, son port, son chemin de fer et son arrière-pays.

M. Nitti proposera qu'on accepte la solution de M. Wilson avec l'espoir qu'elle peut être améliorée par des pourparlers ultérieurs. On croit que sa proposition réunira une petite majorité. Mais ce qui est inquiétant, c'est qu'on annonce la prochaine démission de M. Tittoni; la détermination de ce ministre pourrait bien être un geste préalable en vue de recueillir la succession de M. Nitti.

soumis à une autorité que celle-ci peut, dans un cas pareil à celui du secrétaire Helfrich, porter plainte et demander une instruction juridique sur les accusations portées. M. Erzberger fait partie d'un cabinet où il est *secundus inter pares* et dans lequel il n'y a pas de place de présidence pour un ministre; le gouvernement n'est pas légitimé à porter plainte contre le secrétaire d'Etat. S'il l'a fait, la plainte doit être renvoyée par le ministre de la justice et c'est M. Erzberger lui-même qui doit en saisir les autorités judiciaires. Comme on donne les noms des avocats de M. Erzberger, il faut croire que le gouvernement l'a laissé poursuivre M. Helfrich lui-même.

Donnant à un journaliste ses impressions sur la publication, par le gouvernement actuel de l'Autriche, des tractations diplomatiques sur les origines de la guerre, le comte Berchtold, ex-ministre des affaires étrangères d'Autriche-Hongrie, dit que ce ne sont pas les documents eux-mêmes, mais des appréciations sur les documents qu'on jette dans la discussion internationale, afin de discréditer l'ancien régime au profit du nouveau et de mériter à celui-ci l'indulgence des vainqueurs dans l'espoir d'une révision du traité de paix de Saint-Germain. Ceux qui se livrent à cette publication ne font pas œuvre impartiale, et, vis-à-vis de l'Entente, ils en seront pour leur attitude de lâches.

Sous la présidence du ministre des finances prussien, a eu lieu dernièrement, à Bamberg, une conférence intime des ministres des finances de la Prusse, de la Bavière, du Wurtemberg, de la Saxe, de la Hesse et de la république de Bade. Les délibérations durèrent deux jours et servirent aux participants à s'orienter sur la situation financière des divers Etats de la république allemande. Y assistait aussi le ministre des travaux publics du gouvernement prussien.

La constitution allemande a réalisé, dans le domaine des voies de communications, l'unification que les partisans de l'unité allemande réclamaient déjà bien avant la guerre. A partir du 1^{er} avril 1921, les chemins de fer d'Etat et les voies de communications fluviales, en tant qu'elles servent à la communauté, seront administrés par le gouvernement de la république. Le ministre Bell a été nommé, il y a quelques mois déjà, ministre des transports et chargé de la constitution du nouveau ministère. Cet organisme entrera en fonctions le 1^{er} octobre prochain. Le ministre Bell n'aura certainement pas une sinécure, car, sans compter l'immense tâche que lui procurera l'unification du réseau des chemins de fer allemands et des voies fluviales, il aura à s'occuper immédiatement de la mise en état du matériel, dont plus de 40% réclame des réparations, de la reconstruction des voies ferrées et des bâtiments d'exploitation, que la révolution allemande n'a pas laissés intacts. C'est de la prompte réalisation de ce programme de reorganisation que dépendra, presque autant que de l'augmentation de la production houillère, le relèvement économique de l'Allemagne. Les difficultés avec lesquelles le ministre des transports sera aux prises sont doublées par la situation financière désastreuse de l'Allemagne, et le premier principe qui devra le diriger, c'est l'économie et l'utilisation rationnelle de toutes les forces naturelles disponibles.

Nouvelles diverses

M. Paderewski, chef du gouvernement polonais, est arrivé à Morges.
 — Le président du Reich allemand a reçu, samedi, le Dr Mercier, ministre plénipotentiaire extraordinaire de la Confédération suisse, qui lui a remis ses lettres de rappel.
 — La flotte anglaise va quitter le golfe de Finlande pour retourner en Angleterre.

— Le rapatriement des prisonniers hongrois d'Italie commencera ces jours prochains.
 — La grève des cheminots anglais englobera même les employés des trams.
 — La grève des ouvriers métallurgistes, en Italie, s'est terminée par un accord, hier, dimanche, grâce à l'intervention de M. Nitti.
 — Le major David Davies, membre du Parlement anglais et l'un des délégués britanniques à la prochaine conférence internationale de la Ligue des Nations, proposera Constantinople comme siège de la Ligue.
 — L'état de santé de M. Wilson est stationnaire.
 — Le maréchal Foch et M^{me} Foch sont arrivés samedi, à Tarbes (Pyrénées), où on leur a fait une ovation.

Un cours social à Sion

Sion, 26 septembre.

M. l'abbé Pilloud, le dévoué secrétaire de l'Union romande des Travaillistes catholiques, vient de donner à Sion un cours social, les 24 et 25 septembre, dans la grande salle de la Maison populaire.

Ce cours a eu lieu avec les encouragements et sous les auspices de Mgr Bieler, qui a assisté personnellement à toutes les réunions; il est dû à l'initiative et au zèle de M. le Dr Jérôme Zimmermann, supérieur du séminaire; il forme le pendant du cours social de Brigue, auquel le chef du diocèse avait déjà pris part; Mgr Bieler donne, de sa sorte, une preuve évidente de sa prédilection très opportune pour les questions sociales. La présence assidue de M. le conseiller d'Etat Burgener, à côté de l'évêque, permet de bien augurer de la collaboration amicale du pouvoir religieux et du pouvoir civil dans les œuvres sociales. L'auditoire était composé d'une partie notable du clergé de la partie romande du canton, de laïcs cultivés, de jeunes gens des écoles, en tout environ 200 assistants.

Le cours fut inauguré par la bénédiction épiscopale. Dans une série de sept conférences, M. l'abbé Pilloud développa la doctrine sociale catholique; sa tâche a consisté en partie à commenter l'Encyclique de Léon XIII sur la condition des ouvriers et à tirer de ce document social de premier ordre les conclusions réclamées par les circonstances actuelles.

Il ne sera peut-être pas oiseux de rappeler les idées qui forment comme les jalons de l'exposé du conférencier expérimenté et très compétent dans la science sociale.

Les causes de la situation sociale actuelle sont l'individualisme religieux des réformateurs du XVI^e siècle, l'absolutisme royal du XVIII^e, issu du droit romain, remis en vigueur; le naturalisme antisocial de Rousseau; la suppression des anciennes corporations, d'ailleurs décadentes, enfin, le libéralisme économique du XIX^e siècle. Le socialisme, qui prétend guérir les maux actuels, doit ses succès, en grande partie, à la critique des misères sociales, misères trop réelles, ainsi que le reconnaît Léon XIII; mais ses erreurs religieuses, philosophiques et économiques qui sont à la base du système socialiste amènent la brutale lutte des classes et l'atopique socialisation des moyens de production. Malgré ces erreurs monstrueuses, le socialisme a réussi à se faire de nombreux adhérents grâce à une tactique habile, sans toutefois apporter des remèdes efficaces. Seul, le retour à la doctrine et à la vie de l'Eglise catholique qui a toujours eu à cœur le bien social ramènera la société dans son état normal. Les catholiques sociaux suisses, sous l'initiative de MM. Scheiwiler et Jung, ont compris la nécessité de ce retour et établi sur des bases catholiques leurs organisations ouvrières. L'orateur fait l'histoire du développement du mouvement catholique social, spécialement en Suisse romande, et ne cache pas sa préférence pour des syndicats catholiques. D'ailleurs le syndicat lui-même, dressant souvent les uns contre les autres les intérêts patronaux et ceux des ouvriers, ne peut être qu'une forme transitoire de l'organisation du travail, laquelle, pour être stable et féconde, doit comporter l'organisation de la profession tout entière. Le conférencier indique la tactique à employer pour aboutir à la création d'organisations ouvrières durables: il faut former des élites. Il pose, comme but dernier du mouvement catholique social, le relèvement de la situation matérielle et morale du peuple et met en garde contre un état d'esprit qui considère nos efforts uniquement comme une lutte contre le socialisme. Le travail social doit s'inspirer de cette vérité que la loi de Dieu doit aussi être la règle de notre vie sociale, qu'il importe avant tout de consolider les bases sur lesquelles repose la société: la famille, la profession et la cité, que s'adonner à toutes sortes d'œuvres sans fortifier ces trois institutions fondamentales, c'est, faire une œuvre précaire. Finalement, le conférencier retrace le portrait du vrai apôtre social, qui doit être un homme de foi, enthousiaste et de doctrine sûre, un esprit qui sait observer le milieu où il va travailler, que une vie

de d'une vie intérieure intense et prête à tous les sacrifices.

M. l'abbé Pilloud a parlé devant un auditoire recueilli, très avide de connaître au moins les éléments de la doctrine sociale catholique. Son exposé clair, sa voix sympathique et sa parole persuasive ont inspiré à bien des assistants le goût pour des questions sociales souvent quelque peu ardues. Lors même que ces conférences s'adressaient spécialement aux ecclésiastiques, il a souvent fait appel à la généreuse collaboration des laïcs, à qui est échue une part importante dans la tâche sociale.

Dans l'échange d'idées et la discussion qui s'est suivie, M. le conseiller d'Etat Burgener donna l'assurance que l'Etat appuierait les efforts sociaux privés, sans toutefois vouloir exercer une tutelle.

M. Pfenniger, président de l'Union des travailleurs catholiques de Sion, attira l'attention sur les difficultés d'organiser les montagnards qui descendent dans les usines de la plaine et recommanda comme travail préparatoire la création de caisses de maladie.

Des questions soulevées, entre autres, par M. Denis Morand, M. l'avocat Borgeat, de Sierre, M. le professeur Terrier, de Sion, ont offert au conférencier l'occasion de préciser quelques points. M. le Dr Léon de Riedmatten, MM. Pfenniger et Borgeat émettent divers vœux pour arriver à des résultats pratiques. M. l'abbé Dr Zimmermann propose d'appliquer aux employés de l'Etat le principe du salaire familial et émet le vœu que, d'une façon générale, le gouvernement catholique du Valais, dans l'élaboration des lois, s'inspire hardiment de la science sociale catholique.

A la fin du cours, M. de Riedmatten adresse des remerciements chaleureux au conférencier, aux organisateurs, à l'auditoire et à Mgr Bieler.

M. le curé de Sierre propose comme conclusion du cours les résolutions suivantes:

1. Création de syndicats catholiques;
2. Affiliation de ces syndicats à l'Union romande;
3. Création d'un secrétariat ouvrier pour le Valais romand.

M. l'abbé Dr Zimmermann complète ces propositions en émettant le vœu que, sous la direction de l'évêque, une association cantonale soit fondée pour soutenir les œuvres catholiques sociales du Valais.

Ces diverses résolutions sont adoptées sans discussion.

Pour clôturer le cours, Mgr Bieler prononça une allocution; il remercia les assistants et les encouragea tous à travailler énergiquement à l'œuvre sociale catholique. Il préconisa les syndicats (travaillistes catholiques) et les retraites pour les ouvriers. Il exprima l'espoir que prêtres et laïcs s'uniraient en une harmonieuse collaboration.

Les élections fédérales

L'assemblée des délégués du parti radical-démocratique argovien a pris position pour les élections au Conseil des Etats et au Conseil national. Les conseillers aux Etats actuels, MM. Isler et Keller, sont présentés de nouveau. Pour le Conseil national il a été décidé d'établir une liste complète de douze candidats, dont dix ont été désignés. Les deux premiers sont annoncés; ce sont MM. Hunziker, président du parti, et Keller, conseiller d'Etat; puis viennent MM. Jeger, Sigrist, Ursprung, conseillers actuels; Fischbach, Hasler, directeur, Burger et Dr Bollag, nouveaux.

L'assemblée des délégués radicaux du canton de Soleure présente comme candidats au Conseil des Etats les conseillers actuels, MM. Robert Schepfer et Casimir von Arx. Pour les élections au Conseil national, il a été décidé d'établir une liste complète de six candidats, qui sont MM. Adrien von Arx, avocat, à Olten; Oberst, conseiller sortant, Ivan Bally, fabricant, à Schönenwerd; Dr Hugo Dietschi, président de la ville d'Olten; Niggli, patron peintre, à Olten; Stuber, directeur du pénitencier, député sortant au Conseil national.

L'assemblée des délégués du parti radical du canton de Saint-Gall a décidé de présenter deux candidats énumérés pour les élections au Conseil national: MM. Furrer et Muechler, députés sortants; puis M. le conseiller national Wild; M. le conseiller national Edouard Schorer; M. Gabathaler-Azmoos, éditeur-représentant des paysans; M. le Dr Ziegler, jeune radical; M. le Dr Schirmer, pour l'union des arts et métiers; M. Vogel, pour les employés de commerce et les traitements fixes; M. le Dr Brügger, à Mels; M. Loeffel-Benz, à Rorschach; M. Trüniger, à Wild; M. Zippin, à Flawil.

Un second représentant des jeunes radicaux est à désigner.

Le parti socialiste de Lucerne présente pour le Conseil national une liste complète. Les quatre candidats seront énumérés. Ce sont: MM. Allgäwer, Victor Lang, Schwelger, conseiller

municipal, à Lucerne et M. le Dr Marbach, à Berne.

Les libéraux du canton de Schwytz ont décidé à l'unanimité d'établir une liste complète de trois noms pour les élections au Conseil national. Sont candidats MM. Joseph de Reding, à Schwytz; Birgi-Gretener, à Arth, et M. le colonel Eugène Diethelm, président du tribunal, à Lachen.

Le congrès du parti radical du canton de Zurich a confirmé la liste des candidats pour les élections au Conseil national. Les sept noms suivants sont énumérés: MM. Frey, Meyer, Dr Odings, Sulzer-Schmid, Schmid, députés sortants, MM. Baumann et Weidmar, nouveaux. Le Comité central est autorisé à remplir les onze lignes de la liste qui restent libres et à entendre avec les autres partis bourgeois pour une liste commune.

Pour le Conseil des Etats, le parti représente M. Usterli.

L'assemblée des délégués du parti conservateur-démocratique grison présente comme candidats au Conseil national M. le conseiller national Dedual; M. le conseiller d'Etat Bossi et M. le professeur Dr Tvor, recteur de l'université de Fribourg. Il a été décidé, par 69 voix contre 16, d'adhérer à la liste conjointe demandée par les radicaux.

Le parti jeune radical genevois a désigné ses candidats au Conseil national. Ce sont MM. Willemin, ancien conseiller national; Porrenoud, conseiller d'Etat; Peney, conseiller administratif; Louis Bron, E. Carazetti, Chalelain et Hugnet.

Le nom de M. Willemin sera énuméré.

Le congrès cantonal du parti socialiste neuchâtelois a désigné comme candidats au Conseil national MM. Charles Naine, Paul Graber, Philippe Berger, Fritz Fymann et Marc Incablin. Aucun d'entre eux n'est élu.

Hier, dimanche, a eu lieu la réunion générale des délégués du parti radical tessinois. L'assemblée a désigné définitivement les candidats au Conseil national. Ce sont MM. Borella, Bossi, Bertoni, Garbani, conseillers sortants, M. Maraini, architecte, à Lugano; M. Bolla, maire de Bellinzone; M. l'avocat Vigizzi, à Locarno; M. l'ingénieur Donini, ancien conseiller d'Etat.

Au Conseil des Alliés

Paris, 29 septembre.

(Havas.) — Le Conseil suprême a pas siégé hier dimanche. Il se réunira aujourd'hui, lundi. On croit que la note de l'Entente au sujet de l'évacuation des provinces baltes sera remise incessamment au général Dupont, à Berlin, qui la fera parvenir au gouvernement allemand.

Le Temps dit que le Conseil suprême reprendra vraisemblablement aujourd'hui l'examen de la question des îles Aland.

Le Conseil des Alliés et l'Allemagne

Paris, 27 septembre.

(Havas.) — Le Conseil suprême a décidé d'envoyer au gouvernement allemand, par l'intermédiaire du maréchal Foch, une note au sujet de l'évacuation de la Lituanie par les troupes allemandes. La note prévoit comme sanctions l'arrêt du ravitaillement et la suspension de tous les arrangements d'ordre financier demandés par l'Allemagne.

Les francs-maçons de Fiume

La Loge maçonnique de Fiume a adressé un appel vibrant au Grand Maître du Grand Orient et à tous les Frères trois points d'Italie pour qu'ils exercent toute leur influence sur l'opinion publique et sur le gouvernement en faveur de l'union de la ville entière de Fiume (port, chemins de fer, campagnes) à l'Italie.

Des aéroplanes volent à Fiume

Cinq aéroplanes militaires ont quitté le champ d'aviation de San Giacomo (Trentin), pour voler à Fiume, y renforcer la défense de D'Annunzio.

Le nouveau ministre roumain

Bucarest, 27 septembre.

(B. C. R.) — M. Manilesco Râmnicéanu, ancien président de la Cour de cassation, a été chargé par le roi de la formation du nouveau gouvernement. La seule mission du nouveau gouvernement, formé d'hommes n'appartenant à aucun parti politique, sera de procéder aux élections.

Bucarest, 27 septembre.

(Havas.) — M. Manilesco n'a pu constituer le cabinet à la suite de l'intransigence des chefs du parti transylvain, qui ont refusé de collaborer avec le nouveau gouvernement. La crise ne résoudra pas le remaniement du cabinet Brătianu.

Le président de la république allemande avait annoncé que le gouvernement portait plainte contre le secrétaire d'Etat Helfrich pour injures au ministre Erzberger. Mais, d'après le texte de la loi, cette procédure n'était pas valable.

Ce n'est que si un fonctionnaire est

Où sont les « Berthas »

(I. P. S.) — D'après l'«Excelsior» de Paris, l'Allemagne n'a livré aucun spécimen des « Berthas » ni à la France ni à aucune des nations alliées.

et, en réalité, ils le sont déjà. L'an dernier, ils ont dû faire venir 572 millions de litres de pétrole du Mexique.

Les Anglais possèdent la plupart des grandes exploitations de pétrole du monde; c'est à eux que les Américains devront s'adresser pour se ravitailler en cette précieuse denrée.

Echos de partout

LE DISCOURS DE M. CLÉMENCEAU

A la lecture, le discours que M. Clémenceau a prononcé, jeudi, à la Chambre, est fort intéressant. Mais ceux qui l'ont entendu n'ont pas retrouvé le Clémenceau des grands jours.

M. Clémenceau était-il dans un mauvais jour? Les fatigues d'un long débat l'ont-elles empêché de donner à sa harangue tout le développement qu'il aurait voulu?

La réalité est que M. Clémenceau a beaucoup vieilli, depuis l'attentat dont il a été victime. Il a d'ailleurs soixante-deux ans, et à cet âge-là, on a le droit de paraître enfin fatigué. Voici les impressions qu'a notées le «Matin», immédiatement après le discours:

M. Clémenceau a parlé... La séance est suspendue et les députés se répandent dans les couloirs... Un bourdonnement de voix... Mais d'exclamations! Pas d'explosion de joie! Pas plutôt une impression de tristesse sur des visages déçus.

Et des propos sont échangés.

Discours décevant, phrases sans suite, disent les uns, débit saccadé et monotone, voix faible, presque imperceptible. Quelle déception!

Où, ajoutent d'autres députés, M. Clémenceau n'était pas «en forme». Pensez donc. Depuis le 26 août, il suit ses longs débats avec une assiduité et une attention soutenues... et les forces humaines ont des limites. M. Clémenceau vient d'accomplir une tâche rude et écorçante, rien d'étonnant qu'il ait eu aujourd'hui «une faiblesse» et qu'il ait été infériorisé à lui-même!

— Inférieur à lui-même! interrompit quelqu'un. Non, M. Clémenceau a un genre d'éloquence spécial. Cet orateur excellent dans l'attaque et la riposte ne sait pas discuter un dossier. Si le Tigre ne montre pas ses griffes et ne fait pas entendre des rugissements, il devient l'orateur que vous venez d'entendre!

— N'importe, souligne un autre député, la déception d'aujourd'hui a été grande et M. Clémenceau nous a donné cette impression qu'il ne «possédait» pas le traité. Il a bien vieilli, M. Clémenceau...

— Où, Clémenceau a bien vieilli... Mais, ça n'excuse pas le traité, ça l'explique!... Et à la fin de la journée, alors que le Palais Bourbon rentrait dans l'ombre et le silence, un parlementaire s'approche de nous et mystérieusement nous dit:

— Il y a là-bas un homme qui a du mérite. C'est M. Tardieu qui corrige et remet sur pied le discours du «patron».

MOT DE LA FIN

— Et tu vois, ma chère femme, je le rapporte, mon parapluie, aujourd'hui! — Tu le rapportes? Mais il est ici: tu ne l'avais pas pris, ce matin!

LA VIE ÉCONOMIQUE

Les profiteurs mécontents

La loi contre les profiteurs est entrée en vigueur en Angleterre et l'on fait de sérieux efforts pour en assurer le bon fonctionnement. Déjà plus de 800 commissions ont été formées et ont commencé leur travail.

On signale déjà une baisse sensible des prix. Les vêtements d'hommes et de dames, les chaussures, les chapeaux coûtent beaucoup moins cher. On dit que les costumes tailleurs pour dames ont baissé de 160 à 112 francs.

La baisse en agriculture

Suivant une communication de l'Office de renseignements de l'Union suisse des paysans, depuis le printemps dernier, les prix de la plu-

part des produits agricoles subissent une grande baisse.

Voici, pour 100 kg de poids vif, ce qu'a été le mouvement des prix du bétail de boucherie et de rente depuis ce printemps à maintenant:

Table with 5 columns: Mayenne des prix la plus élevée, Prix en printemps, Réal des prix, FR. FR. %, and a second column with values for various types of livestock like Bœufs gras, Génisses, etc.

Toutes les catégories de bétail ont été atteintes plus ou moins fortement par la chute des prix, mais c'est le bétail de boucherie qui en a le plus souffert; ce mouvement se poursuivra et atteindra presque tous les produits agricoles: fruits, légumes, vin, cidre, bois, etc.

Le travail de nuit dans les boulangeries

L'Union ouvrière de Bienne invite ses membres à n'acheter le pain que dans les sociétés de consommation aussi longtemps que les boulangers n'auront pas supprimé le travail de nuit.

Il paraîtrait donc que les boulangeries coopératives de Bienne ne travaillent pas la nuit. Pourquoi la grande coopérative de Bâle, dont les succès sociaux se multiplient, et qui se targue de progrès social, exige-t-elle encore de ses boulangers de Fribourg le travail de nuit?

Confédération

La reine de Roumanie en Suisse

La reine de Roumanie est arrivée à Lausanne hier matin, dimanche, par l'Orient-Express, venant de Bucarest. La reine est accompagnée de la princesse Elisabeth, de la princesse Béatrice infante d'Espagne, et d'une suite de vingt personnes. La reine est descendue à l'Hôtel Beau-Rivage.

Comment on entend la neutralité

Certaines associations, de cheminots, de commerçants, etc., prétendent pratiquer la neutralité religieuse et politique. Nous savons ce qu'on fait de cette neutralité chez les cheminots. Et chez d'autres? Le numéro du 5 septembre de l'organe de la Société suisse des commerçants contient un article de fond où l'on traite de la loi du travail et où l'on classe parmi les parasites qui oppriment et exploitent le pauvre peuple les guerriers et le clergé!

Où, chers lecteurs, à l'heure où notre clergé si maigrement payé est peut-être la seule corporation qui ne réclame pas d'allocation et qui ne fasse pas dépendre son dévouement et sa charité du salaire qu'il tire, alors que notre clergé vient de donner durant l'épidémie de si magnifiques exemples d'amour du prochain, il se trouve en Suisse un organe prétendument neutre d'une association prétendument neutre pour bafouer cet admirable clergé.

Nous pensons que les abonnés catholiques de cette feuille feront leur devoir.

Les partis à Zurich

Dans l'élection de deux procureurs généraux du district de Zurich, ont été élus, après une violente lutte, M. D' Schudé, démocrate, par 21,697 voix et M. D' Fass, socialiste, par 20,724 voix. M. le D' Kappeli, chrétien-social, appuyé par les patris bourgeois, a obtenu 19,992 voix, et M. Pelizzoni, socialiste, 18,302 voix. La majorité absolue était de 20,278 voix.

Presse catholique romande

La direction générale de l'«Echo Vaudois» qu'assurait avec tant d'autorité M. l'abbé Besson, nommé dernièrement supérieur du Séminaire de Fribourg, a été confiée à M. l'abbé Emmanuel Dupraz, curé de la paroisse du Sacré-Cœur, à Ouchy, qui sera secondé par M. l'abbé Barras, vicaire de la paroisse du Saint Rédempteur, à Lausanne, et par un comité composé de cinq membres, trois ecclésiastiques et deux laïques.

Les arts et métiers et l'assurance-vieillesse

Dans l'assemblée de l'Union suisse des arts et métiers, tenue hier dimanche, à Olten, il a été décidé unanimement, après un rapport de M. le conseiller national Odinga, sur l'assurance-veillesse et invalidité, d'adhérer en principe à cette œuvre sociale.

FAITS DIVERS

SUISSE

Les employés infidèles

Pour avoir détourné une somme de 25,000 fr., un fonctionnaire municipal des environs de Zurich a pris la fuite. Le détective lancé à sa poursuite a pu le rejoindre et l'arrêter à Weggis.

FRIBOURG

Les élections fédérales du 26 octobre

ASSEMBLÉE CONSERVATRICE

Les députés conservateurs de tout le canton se sont réunis, hier après midi, au nombre d'une centaine, dans la grande salle du Cercle catholique de Fribourg, pour décider de l'attitude à prendre aux prochaines élections au Conseil national. Parmi les délégations des districts et de la capitale presque au complet, on remarquait la plupart des membres du gouvernement, de la députation aux Chambres et du comité cantonal conservateur. M. le juge fédéral Deschenaux, très entouré, était présent, ainsi que M. Théraulaz, ancien conseiller national.

M. Grand, président du comité cantonal, a ouvert l'assemblée en faisant l'appel des députés et en annonçant la constitution du bureau. M. Montenach, député aux Elals, fut appelé à la vice-présidence. M. Bernard Weck, préfet de la Sarine, fonctionna comme secrétaire, et MM. Poffet, préfet, et Antoine Morard, député, furent désignés comme scrutateurs.

M. le président Grand donna ensuite connaissance d'une lettre de l'Union cantonale des arts et métiers, sollicitant une place sur la liste conservatrice pour un représentant de la classe moyenne à désigner par l'Union. Puis le président fit un exposé rapide et clair de la situation en Suisse et dans le canton. Il insista sur la concentration qu'un parti d'ordre tel que veut l'être le parti conservateur fribourgeois se doit de réaliser pour lutter avantageusement contre les fauteurs de trouble et d'anarchie. Il esquissa brièvement l'échiquier électoral avec le régime de la représentation proportionnelle, expliquant les innovations essentielles en ce qui concerne notre canton, attirant l'attention sur les délais à observer pour le dépôt des listes et sur la composition des listes elles-mêmes. Il résuma enfin succinctement les propositions du comité cantonal, qu'il ramena à quatre points principaux: la titularité de la liste, le nombre des candidats à choisir, la désignation de ces candidats, et la tactique à suivre.

LISTE CONSERVATRICE

M. Grand propose, avec le comité cantonal, que l'on intitule la liste du parti: liste conservatrice, sans adjonction quelconque. Que le parti soit progressiste ou social, il l'a suffisamment montré depuis plus d'un demi-siècle, et celle-ci congédiera la voiture. Puis elles se dirigèrent lentement vers la maison. Le visage de la jeune fille était tout illuminé de joie.

— Quel contraste singulier entre ces deux femmes! dit-il; elle est d'ailleurs superbe, votre belle-sœur.

— Sonnez, je vous prie, Odon, dit M. Norans, désagréablement impressionné. Il faut qu'on reçoive ses bagages, je suppose qu'elle en a... Je hais l'imprévu!

La porte s'ouvrit brusquement, et Suzie entra en courant.

— Mon oncle, c'est maman! Elle ne s'est pas arrêtée, même une nuit!... Maman, M. de Saint-Marcel, dit-elle, n'oublie pas Odon, et celui-ci rencontra un regard profond, inquiet, tandis qu'il s'écroulait en silence.

— Ma chère Elisabeth, dit M. Norans, pardonnez-moi d'être un peu éhémé... Ma vie est tellement paisible, et il y entre si peu d'imprévu, que votre soudaine arrivée m'a tout d'abord saisi. Mais croyez que je suis heureux de vous voir vingt-quatre heures plus tôt que nous ne nous y attendions... Voulez-vous asséoir un moment, avant de monter dans votre chambre?

— J'avais télégraphié mon départ, dit Mme Norans, je suis désolée...

— Mais pas de tout, vous êtes la bienvenue... J'avais seulement pensé, redoutant personnellement la fatigue et jugeant les autres d'après moi, que vous vous reposeriez à Paris. Suzie vous suivait par la pensée au couvent de Salève... Elle a de l'imagination, cette enfant; nous ferons quelque chose d'elle, quand nous aurons mis un peu d'ordre et d'harmonie dans ce jeune cerveau et dans ces manières encore un

peu enfantines... Juliette va rentrer, et sera charmée de la surprise... Au fait, dit-il avec une soudaine inquiétude, j'aime à penser que vous n'apportez aucune menace de fièvre, aucun germe dangereux? Était-il bien prudent d'arriver avant le complet rétablissement de vos malades et la désinfection de votre maison?

— Vous pouvez être tranquille, Aymard. Lors même que j'aurais eu l'indication de l'oublier votre sûreté, croyez-vous que je n'aurais pas pensé à Suzie?

Elle jeta à sa fille un regard rapide, mais plein d'ineffaçable tendresse, puis ce regard, redevenu anxieux, se reporta sur Odon.

Le bruit de la grille qui se refermait vint apporter un soulagement à M. Norans.

— Suzie, voyez donc si c'est votre tante! s'écria-t-elle. Ma chère Elisabeth, je n'entends rien aux devoirs pratiques de l'hospitalité. Je ne saurais que vous faire les honneurs de mon sanctuaire, si l'on vous intéresse. Mais ma femme est, si j'ose le dire, une maîtresse de maison consommée.

— Ma tante a toutes les perfections! s'écria gaîment Suzie.

Mme Aymard entra à ce moment même, et son agréable sourire ne trahit aucune surprise.

CINQ OU SEPT NOMS

La question du nombre des candidats à désigner, longuement débattue déjà au comité cantonal, soulevée encore une discussion nourrie et pleine d'intérêt. M. Grand indique très impartialement le pour et le contre des cinq et des sept noms. Pour des motifs qui lui paraissent primordiaux: l'indépendance du parti, l'union dans son sein, la discipline, il recommande la proposition du comité cantonal, qui est de ne porter que cinq candidats.

M. Jean Zurkinden, député à Guin, déclare que les députés de la Volkspartei singnoise, soucieux d'assurer le fonctionnement régulier de la proportionnelle, se sont prononcés, par 35 voix contre 6, pour 7 noms.

M. Auguste Barras, député à Buile, annonce que la députation de la Gruyère partage cette manière de voir.

M. Pierre Bise, vice-chancelier d'Etat, parlant plus particulièrement au nom des jeunes de la ville de Fribourg, invoque des raisons de principe et de tactique en faveur des sept noms, destinés à mieux assurer le ralliement autour du drapeau.

M. Perrier, président du Conseil d'Etat, très chaleureusement applaudi, pousse la question plus à fond. Il y a deux faces dans la représentation proportionnelle: la face interne et la face externe, cette dernière étant de beaucoup plus importante. Il s'agit de savoir surtout quelle sera la proportion de chaque parti. Ne perdons pas de vue ce côté du problème.

En portant cinq noms, on ne frustré point des avantages de la proportionnelle les électeurs, ces derniers donnant à la liste sept suffrages, même s'ils ne votent que pour cinq candidats.

M. Perrier ne méconnaît point les arguments avancés en faveur des sept; mais au-dessus de ces avantages, il y a l'union du parti à sauvegarder. La liste de cinq peut donner prise à une lutte d'idées ou de courants au sein du parti. Il y a aussi, au point de vue social, quelques malentendus qui doivent disparaître. Nous avons besoin de concorde pour cela et pour les grandes tâches qui nous sont réservées. Fribourg donnera l'exemple qu'on attend de lui. Il doit devenir un pilier de l'ordre social. M. Perrier, longuement acclamé, rappelle, en terminant, la similitude qui existe entre le parti radical vaudois et le parti conservateur fribourgeois, tous deux partis de gouvernement. Les Vaudois ont droit à seize mandats au Conseil national. Or, le parti radical ne présente pas une liste de seize, mais une liste de onze noms.

M. Pierre Zurkinden, député, fait de légitimes réserves au nom de la ville de Fribourg qui n'a pas de député au Conseil national. M. François Oberson cite l'exemple du parti radical, qui, selon lui, présenterait sept candidats; l'orateur est partisan de pourparlers avec l'opposition libérale-radical.

M. Grand rectifie l'allégation concernant la minorité radicale fribourgeoise, qui ne porte que cinq candidats, en faisant usage du cumul pour les deux députés sortants.

M. le D' André Savoy, au nom des organisations chrétiennes-sociales; fait une importante déclaration, fréquemment interrompue par les braves de l'assistance. Etant donné que la liste de sept noms ouvre la porte aux revendications d'ordre économique et local, menaçant d'opposer telle catégorie d'électeurs à telle autre, sans possibilité de donner entière satisfaction à toutes, le comité du cartel chrétien-social a cru devoir, en ce qui le concerne, s'abstenir de la terre fribourgeoise ce ferment de désunion. Plutôt que de donner le signal de la chasse aux candidatures économiques et de la désagrégation qui s'ensuivrait, le comité chrétien-social s'est rallié à la liste des cinq, avec des réserves que lui dicte son programme basé sur l'encyclique *Returum novarum*, son nombre, les inté-

Une barrière invisible

Par M. MARYAN

XVII

Un poêle ancien de falence de Delft, orné de curieux personnages et de paysages d'un bleu doux, répand une vive chaleur dans la pièce que M. Norans préfère à toutes les autres, et où il a rassemblé les pièces les plus curieuses et les objets les plus attrayants de ses collections.

Différent en cela de la plupart de ses congénères, il n'achète jamais rien de laid. Si une origine antique communique un prix inestimable aux peintures, aux fragments de marbre, aux poteries, aux bijoux, qu'il convoite, elle ne suffit jamais, selon lui, à en compenser la laideur. Tout ce qui est rassemblé sous ses yeux, authentique ou non, est plein d'harmonie, et son regard s'y pose avec délices, sûr de rencontrer partout des traces de beauté. Sa femme, qui a la génie de l'arrangement, a donné des conseils heureux pour la disposition de tous ses objets, et elle y ajoute le charme des fleurs, qu'elle s'entend admirablement à grouper. Une large baie permet au regard d'errer sur le lac, et il n'est pas étonnant que cet ensemble ait ravi Suzie, et développé les instincts confus qui s'agitent en elle et la disposent au culte de l'art,

Et en ce moment même, elle se tient debout devant la fenêtre avec Odon, qui lui fait remarquer les détails du paysage. Il change sans cesse, ce paysage, bien que les éléments en demeurent invariables; il en est ainsi partout où il y a le ciel et l'eau. Le lac est vert; tantôt le soleil le pénètre et lui donne des reflets d'émeraude, tantôt les nuages s'y réfléchissent en tons glauques. Et les montagnes prennent aussi des aspects divers, selon les heures du jour ou du crépuscule, — lumineuses, claires, avec leurs vallées et leur végétation toujours verte, — bleuâtres, voilées de brumes légères qui flottent comme des écharpes en longues traînées gris perle, ou encore rayées de larges zones d'ombre et de soleil.

Odon ne quitte guère la villa que pour dormir à l'hôtel voisin. Ses rapports avec Suzie sont devenus rapidement intimes. Il est secrètement orgueilleux de voir, déjà distincte, son empreinte sur cet esprit jeune et malléable, son influence sur ces goûts intelligents qui se développent de jour en jour. Elle lui plaît. Elle, en ce moment même, il la trouve presque jolie dans la robe blanche que sa tante lui a fait faire à Paris, une robe d'intérieur en grosse serge, d'une forme un peu négligée qui est le comble de la recherche, et où corsage de laquelle elle a piqué les œillets qu'il lui a donnés.

— Avez-vous achevé l'aquarelle à laquelle vous travailliez hier? demande-t-elle avec un sourire encourageant.

Elle rougit.

— Non! oh! non! Il ne faudrait que je prenne encore bien des leçons... Vous m'avez fait comprendre ce qui manque à cette pauvre chose,

— Moi, j'ai reconnu que vous avez des dispositions singulières.

— Oui, mais un peu après, vous m'avez fait remarquer ces moirures du lac, dans lesquelles se jouait la lumière, et je me suis découragée en regardant ma peinture trop terne.

— Ce vieux artiste, qui vient classer les gravures de votre oncle, vous donnerait des conseils techniques qui vaudraient mieux que mes impressions... J'ai vu de lui des aquarelles pleines de vie, des vues du Tillre, surtout... C'est un Romain, vous savez... Le Tillre blond, ses roseaux, quelques pins parasols, des reflets de soleil couchant ou un lever du jour un peu indécis, c'était charmant... — J'en parlerai à mon oncle, s'écria vivement Suzie, et je ne doute pas que...

Elle s'interrompit, poussa un petit cri, et s'élança hors de la chambre.

M. Norans leva les yeux de dessus son livre, d'un air mécontent.

Cette petite est trop vive. Quand donc apprendra-t-elle qu'une éducation raffinée proscrie ces manières bryannes, cette impétuosité! Hélas! qui comprend aujourd'hui l'harmonie des gestes, des attitudes, des mouvements?... Excepté ma femme, pour lui rendre justice.

— Je crois, mon oncle, que c'est la mère de Mlle Suzie qui arrive, dit Odon laissant tomber son binoche.

— Ma belle-sœur! Mais nous ne l'attendions que demain! Et Juliette qui est sortie! Peste soit des femmes! On n'arrive pas chez les gens sans avoir gare!

Odon avait repris son binoche et suivait des yeux la petite scène qui se passait dehors. Il vit Suzie suspendue au bras de sa mère, tandis que

4^{te} Marque Française CRÈME SIMON Unique pour la toilette

Dernière Heure

Jours son idéal de liberté, d'humanité et de paix.

A l'issue de la cérémonie, les volontaires, précédés de feux drapeaux, se rendirent sur la place de la Concorde où ils déposèrent des fleurs sur la statue de Strasbourg.

Les Allemands dans les Etats baltes

Copenhague, 29 septembre.
(Bureau letton.) — De nouvelles troupes du parti monarchiste de l'Allemagne arrivent continuellement à Mitau, des unités qui selon le traité de Versailles devaient être démobilisées en 1^{er} octobre. Les officiers allemands admettent franchement leur intention de placer quatre divisions dans la Lettonie de l'ouest, pour provoquer la contre-révolution en Allemagne. A Mitau, des mitrailleuses sont montées, de fortes patrouilles de cavalerie allemande et d'artillerie parcourent les rues.

Dans une note énergique, le ministre des affaires étrangères de la Lettonie demande que le gouvernement allemand donne une déclaration nette sur les unités allemandes et leurs campements sur le territoire letton; en outre, il demande de quelle façon le gouvernement allemand justifie la présence de ces troupes en Lettonie.

L'offre des soviets aux Etats baltes

Copenhague, 29 septembre.
(Bureau letton d'informations.) — La Conférence des Etats baltes, à Reval, a eu lieu le 28 septembre. L'offre de paix du gouvernement russe des soviets y a été discutée.

Les Italiens en Albanie

Rome, 29 septembre.
(Stefani.) — Le gouvernement italien a envoyé des instructions au commandant des troupes à Valona, afin de commencer le plus tôt possible le transfert de tous les services publics de l'Albanie dans la main du gouvernement provisoire albanais, dans l'intérêt du développement et de l'indépendance de la vie publique albanaise.

SUISSE

Procès abandonné

Lugano, 29 septembre.
D'après la Gazzetta ticinese, le procès intenté contre l'ancien directeur du Kursaal de Lugano, accusé d'espionnage, a été abandonné.

Calendrier

Mardi 30 septembre

Saint JÉRÔME, docteur de l'Eglise
Saint Jérôme naquit en Pannonie, en 246, et vint à Rome faire ses études. Il fut secrétaire du pape Damase. Il se retira plus tard dans un monastère de Bethléem, où il traduisit les Saintes Ecritures.

Changes à vue de la Bourse de Genève

Le 29 septembre

Les cours ci-après s'entendent pour les chèques et versements. Pour les billets de banque, il peut exister un écart.
Le premier cours est celui auquel les banques achètent; le second, celui auquel elles vendent l'argent étranger.

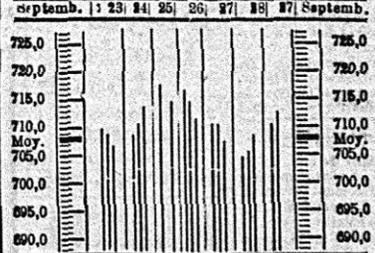
	Demande	Offre
Paris (livre st.)	70 70	72 70
Londres (livre st.)	83 49	83 89
Allemagne (mare)	24	26
Italie (lire)	57 65	59 65
Austrie (couronne)	7 75	9 75
Prague (couronne)	20 50	22 50
New-York (dollar)	5 20	5 60
Bruxelles	70 50	72 50
Madrid (peseta)	168 50	168 60
Amsterdam (florin)	208 70	211 70
Pétrograd (rouble)	20	24

Hausse presque générale.

BULLETIN METEOROLOGIQUE

Du 29 septembre

BAROMETRE



THERMOMETRE C.

Septemb. 29	1h	2h	3h	4h	5h	6h	7h	8h	9h	10h	11h
1 h. m.	10	11	12	13	14	14	14	14	14	14	14
11 h. m.	10	11	12	13	14	14	14	14	14	14	14
V. h. s.	16	18	17	13	17	14					

TEMPS PROBABLE

Zurich, 29 septembre, midi.

Nuageux et frais. Petite pluie.



La note des Alliés à l'Allemagne

Paris, 29 septembre.
(Havas.) — Voici le texte de la note adressée au gouvernement allemand par les gouvernements alliés et associés, par l'entremise du maréchal Foch.

Paris, le 27 septembre 1919.

Aux termes de l'article 12 de l'armistice du 11 novembre 1918, l'Allemagne a souscrit à l'engagement suivant : « Toutes les troupes allemandes qui se trouvent actuellement dans des territoires qui faisaient partie, avant la guerre, de l'Autriche-Hongrie, de la Roumanie et de la Turquie doivent rentrer immédiatement dans les frontières de l'Allemagne, telles qu'elles étaient au 1^{er} août 1914. Toutes les troupes allemandes qui se trouvent actuellement dans les territoires qui faisaient partie, avant la guerre, de la Russie, devront rentrer également dans les frontières de l'Allemagne définies comme ci-dessus.

« A la date du 27 août, le maréchal Foch, commandant en chef des armées alliées et associées, fit connaître que le moment était venu, pour l'Allemagne, d'évacuer lesdits territoires et que le gouvernement allemand en demeure d'y procéder immédiatement. Par une note du 3 septembre, le gouvernement allemand cherchait à se soustraire à l'engagement ci-dessus rapporté, alléguant des prétextes que les puissances alliées et associées ne sauraient admettre. Les gouvernements alliés et associés refusent notamment d'admettre que le gouvernement allemand puisse, pour déclinier ses responsabilités qui lui incombent, se retrancher derrière l'impuissance ou à prétend se trouver d'imposer obéissance à ses troupes dans les régions baltes.

Ils invitent, en conséquence, le gouvernement allemand à procéder, sans aucun délai, à l'évacuation de toutes les troupes allemandes, des états-majors et des services compris dans les provinces baltes. Le gouvernement allemand devra également prendre, sans délai, les mesures nécessaires pour faire rentrer dans les limites prévues tous les militaires allemands qui, après la démobilisation, prirent du service dans les corps russes organisés dans lesdites provinces baltes et d'imposer l'interdiction d'y prendre du service. Les gouvernements alliés et associés font connaître que, jusqu'à ce qu'ils aient constaté que leurs demandes reçoivent entière satisfaction, ils ne prendront en considération aucune des demandes soumises par le gouvernement allemand concernant le rapatriement de l'Allemagne en vivres et en matières premières.

En outre, les gouvernements alliés et associés refuseront toutes les facilités financières dont actuellement le gouvernement allemand profiterait ou qu'il rechercherait auprès des gouvernements alliés et associés et de leurs ressortissants.

Si le gouvernement allemand continue à ne pas remplir ses engagements, les puissances alliées et associées prendront toutes les mesures qu'elles jugeront nécessaires pour assurer l'exécution des dites clauses de l'armistice.

[Fiume à la Chambre italienne]

Rome, 29 septembre.

(Stefani.) — Voici le texte de l'ordre du jour Leonardo Bianchi accepté par le gouvernement :

« La Chambre réaffirme solennellement l'italianité de Fiume et, confiante dans le gouvernement, passe à l'ordre du jour. »

La première partie, jusqu'au mot « l'italianité de Fiume » est acceptée par toute la Chambre, à l'exception des socialistes officiels. La seconde partie de l'ordre du jour Bianchi est approuvée par 208 voix contre 148 et 10 abstentions.

Le référendum du Luxembourg

Luxembourg, 29 septembre.

(Havas.) — Les électeurs du Luxembourg se sont prononcés pour la grande-duchesse Charlotte et l'union douanière avec la France.

En l'honneur de la Légion étrangère

Paris, 29 septembre.

(Havas.) — La plaque de marbre portant l'inscription : « Le 21 août 1914, des hommes libres de toutes les nations du monde s'embrassèrent ici pour la défense de la France et du droit » a été inaugurée, hier dimanche, à l'hôtel des Invalides, pour perpétuer le souvenir des étrangers qui s'engagèrent, en août 1914, dans la Légion étrangère. M. Leygues présidait, entouré des ambassadeurs de l'Espagne, du Brésil, de l'Italie, des ministres de l'Argentine et du Portugal, du gouverneur militaire de Paris, de Peppino Garibaldi et de nombreux généraux. M. Clémenceau et les maréchaux Joffre et Foch étaient représentés. Des volontaires en grand nombre assistaient à la cérémonie, avec les drapeaux groupés des volontaires juifs, arméniens, belges, portugais, polonais et tchèques.

Le député Bokanowski rappela l'empressement des étrangers de venir s'enrôler. Après une lecture des glorieuses citations de la Légion, M. Leygues évoqua l'inoubliable grandeur de ce cortège de vingt mille hommes appartenant à 70 nationalités différentes venant, le 21 août 1914, signer de leur nom l'engagement de leur vie. Puis M. Leygues dit que les volontaires devaient bientôt se couvrir de gloire, mais ils venaient tomber dans des combats héroïques Bruno Garibaldi et un grand nombre d'autres. « Volontaires étrangers, partout où vous avez rencontré l'ennemi, vous l'avez battu. Sept splendides citations disent votre bravoure surhumaine. Devant ces héros accourus de tous les coins du globe pour sauver l'indépendance et la dignité des peuples, j'atteste, dit M. Leygues, que la France sera grande dans la paix, comme elle le fut dans la guerre et qu'elle servira tou

Retour des classes

Les écoles de la ville de Fribourg ont recommencé depuis huit jours.

Mercredi matin, 1^{er} octobre, le Technicum aura sa rentrée.

Mercredi après midi, à 2 h., ce sera le tour de l'Ecole secondaire de jeunes filles, section d'enseignement général et section professionnelle.

Jeudi, 2 octobre, ce sera le tour de l'Ecole secondaire professionnelle des garçons.

Jeudi, 2 octobre, ce sera surtout le jour de la grande affluence produite par la rentrée du collège Saint-Michel.

Cours d'organistes

Aujourd'hui après midi, lundi, à 2 heures, commence, à Fribourg, le cours d'organistes organisé par les *Cecillienverine* de langue allemande. Le cours sera dirigé par MM. les professeurs Wagner, Haas et Kathriner. Les exercices théoriques auront lieu au lycée et les exercices pratiques à l'église de Saint-Maurice. Le cours se terminera jeudi matin, 2 octobre, par un office à la chapelle de Sainte-Ursule, suivi d'une séance au Lycée. L'après-midi, à 2 heures, assemblée des délégués des *Cecillienverine*, au Cercle catholique.

Fédération des unions de mobilisés de Suisse

(Société de Fribourg.)

Le Bureau de la Fédération des Unions de Mobilisés français de Suisse attire l'attention de ses membres sur les Communiqués que les *Consulats* de France font paraître au sujet des déclarations de loyer. Ces déclarations, demandées par le gouvernement français, montrent que les diverses démarches entreprises par les délégués de l'Union à Paris ont déjà abouti à un commencement d'exécution, et les Mobilisés, sociétaires ou non, sont priés de passer chez M. Guérin, coiffeur, aux Places, pour remplir les formulaires demandés.

Le développement du

service d'automobiles

Le 15 octobre prochain, commencera le service d'automobiles Bulle-Farvagny sous la direction des Chemins de fer électriques gruyériens.

Ultérieurement, dès que les voitures nécessaires seront arrivées, s'ouvrira le service d'automobiles de Farvagny à Villaz-Saint-Pierre et Romont.

L'incendie de Charney

Suivant les dernières nouvelles, on aurait des raisons de croire que l'incendie de la scierie de la *Tzintre* serait dû à la négligence.

A ce sujet, on nous prie de joindre, à l'hommage rendu aux sauveteurs que nous avons cités, un témoignage aux braves pompiers de Bellegarde, qui ont énergiquement aidé, eux aussi, contre le feu.

Des tourteaux vont arriver

Le Département fédéral de l'Economie publique a réussi à traiter un important marché en tourteaux, lesquels commenceront à arriver. Un lot est réservé aux besoins de nos agriculteurs fribourgeois. Vu la situation incertaine du marché mondial et les difficultés toujours plus grandes des transports, nos paysans agiraient dans leur intérêt en s'adressant sans retard à leur société d'agriculture pour obtenir des fourrages concentrés; ces derniers seront livrés à des prix abordables et en rapport avec l'état du marché actuel des laits et de la viande.

Pour l'abatage du bois

Depuis longtemps on cherche, pour remédier au manque de main-d'œuvre, un appareil permettant de diminuer le coût de l'abatage du bois en forêt. L'ingénieur suédois Westfeld a inventé une machine à cet effet, et la maison E. Bürli, à Zurich, met cette machine sur le marché. Jeudi, 25 septembre, des essais étaient effectués, dans la forêt de la Faye, par le représentant du « Sector ». M. le conseiller d'Etat Von der Weid, accompagné des inspecteurs forestiers, assistait à ces essais ainsi que de nombreux gardes forestiers et un grand nombre de marchands de bois, dont plusieurs venus de fort loin.

Le sector se compose de deux parties principales : le châssis de la scie, qui se fait en quatre grandeurs, et le moteur, à 2 cylindres et d'une force de 5 chevaux. La scie elle-même est une scie articulée composée de maillons analogues à ceux des chaînes de cycles.

La machine peut être appelée à rendre des services aussi bien pour l'abatage des bois que pour leur débit en chantier.

SOCIÉTÉS DE FRIBOURG

Chœur mixte de Saint Nicolas. — Ce soir, lundi, à 8 h. 1/2, répétition pour les soprano et les altos.

La Gloire qui chante. — Répétition ce soir, à 8 h. au théâtre, en costumes, pour tous les exécutants, sauf pour le groupe D.

Marché de Fribourg

Prix du marché du 27 septembre 1919 :

Ceufs, 1 pour 40-45 centimes. Pommes de terre, des 5 lit., 60-70 cent. Choux, la pièce, 30-60 cent. Choux-fleurs, la pièce, 40-70 cent. Carottes, la boîte, 20 cent. Salade, la tête, 10 cent. Haricots, les 2 lit., 40-60 cent. Poireau, la boîte, 10 cent. Epinards, la portion, 20 cent. Laitue, la tête, 10 cent. Chicorée, la tête, 10-15 cent. Oignons, le paquet, 20-25 cent. Concombres, la pièce, 15-25 cent. Raves, le paquet, 20 cent. Rubaga, la pièce, 15-20 cent. Côtes de bettes, la boîte, 10-15 cent. Champignons, l'assiette, 40 c. Tomates, le kilo, 60 cent. Pommes, diverses sortes, les 5 lit., 40-80 cent. Poires, diverses sortes, les 5 lit., 30 cent. 1 fr. 50. Myrtilles, le lit., 90 cent. Mûres, le lit., 80 cent. Pruneaux, le kilo, 70-90 cent. Raisin, le 1/2 kilo, 70 cent.-1 fr. 10. Citrons, la pièce, 15 cent.

des dispositions attentatoires à la liberté de l'Eglise. Si Fribourg veut continuer à jouer un rôle sur la scène fédérale, ses députés doivent avoir derrière eux un peuple uni et fort.

Après avoir rappelé l'abstention de la députation fribourgeoise lors du vote de la loi proportionnaliste au Conseil national, parce que cette loi ne nous donnait pas entière satisfaction, l'orateur rend hommage à la sagesse et à la prudence de M. l'abbé Savoy et du groupe chrétien social. Il souligne la vérité de cette affirmation que l'on ne vote pas pour des hommes, mais pour un idéal. Il ne s'agit que d'imprégner de la pensée chrétienne toute notre activité politique; et il pourra se créer des groupements d'intérêts économiques : ce ne sont pas les chefs de ces groupements qui joueront le rôle décisif; ce seront ceux qui sauront s'élever au-dessus de ces questions matérielles. L'orateur se vivement applaudit, lorsqu'il oppose en terminant la doctrine intégrale du christianisme au catholicisme de Lénine et de ses disciples.

M. Grand, à son tour, exprime sa reconnaissance aux délégués et s'arrête aux espoirs que le canton de Fribourg est autorisé à fonder sur une politique fédérale prudente, mais nette et ferme. Le méritant président du comité cantonal et du parti est lui aussi chaleureusement applaudi.

Les bravos éclatent à nouveau quand M. Boschung relève les excellents rapports qu'il n'a cessé d'entretenir avec ses collègues welsches et quand il forme des vœux pour la poursuite de la bonne entente existante entre français et allemands, entre ville et campagne, entre agriculteurs et ouvriers.

La question de la tactique à suivre pour la campagne électorale est laissée aux soins du comité cantonal.

Après la proposition de M. Louis Savoy, avocat, et après discussion à laquelle prennent part MM. Ems, Charles Chassot, Grand, président, et Savoy, conseiller d'Etat, il est décidé de ne pas faire usage du cumul officiel.

M. Musy, directeur des Finances, prend encore une fois la parole pour donner quelques indications sur la campagne électorale, sur les sujets qu'il faut exposer au peuple, sur la confiance qui doit régner au sein du parti pour ce travail préparatoire. M. Musy rappelle aussi que la tâche politique suivie par M. Python à l'égard des réformés doit être encore la nôtre, et il dit devoir à la vérité de déclarer que MM. Cailler et Liechti se sont montrés, à Berne, de loyaux collaborateurs dans la défense des intérêts fribourgeois.

Après de chaleureux remerciements aux délégués pour leur discipline et leur bon esprit, M. Grand a levé la séance à 6 h. 1/2. Elle avait duré trois heures.

Grand Conseil

Le Grand Conseil est convoqué en session extraordinaire pour le mardi 7 octobre, à 9 h. du matin.

Voici les tractanda de la session :

- 1^o Projet de loi sur l'impôt;
 - 2^o Projet de décret autorisant l'émission d'un emprunt de 12 millions de francs;
 - 3^o Projet de décret concernant la construction du pont de Péroles;
 - 4^o Projet de décret autorisant l'organisation des sections de chimie, de gynécologie, de maternité et d'ophtalmologie de l'Hospice cantonal.
- Ordre du jour de la séance de mardi, 7 octobre : messages du Conseil d'Etat et communications diverses, Projet de loi sur l'impôt.

M. le juge fédéral Deschenaux et la presse suisse

De la Gazette de Lausanne :

La douce régularité de la carrière administrative et politique de M. Deschenaux s'explique par des qualités aimables et solides. Pendant huit ans, M. Deschenaux a siégé au Parlement dans le voisinage immédiat de la tribune de la presse, qui assiste avec regret au départ de ce député, avec lequel elle entretenait les rapports les plus agréables et qui avait l'inappréciable mérite de ne parler que lorsqu'il avait quelque chose à dire. Dans ces occasions, nous goûtions toujours l'éclatance et la clarté de ses exposés, fruits de cette véritable « culture » juridique qui procure l'ordre, la logique et l'enchaînement des idées.

C'est pourquoi nous nous réjouissons de l'ascension méritée de cet homme charmant et de ce galant homme et souhaitons que Fribourg nous envoie, à sa place, un député qui lui ressemble.

(Si les conservateurs fribourgeois envoient à Berne M. Torche, comme cela est certain, les journalistes du Palais auront tout lieu d'être satisfaits. — Red.)

Du Journal de Genève :

M. Deschenaux, qui a été président du tribunal de la Sarine, avant d'entrer dans le gouvernement de ce canton, est un juriste de valeur et un esprit pondéré. Il sera, sans doute, un fort bon juge. Mais son départ du Conseil national, où il jouait un rôle en vue, sera regretté de tous ses collègues.

De la Revue :

M. le conseiller d'Etat et conseiller national Deschenaux est un juriste distingué et une personnalité sympathique.

Du Journal :

M. le juge fédéral Deschenaux était l'un des chefs de file de la Droite catholique des Chambres fédérales. Il jouissait d'une haute considération au Parlement. A plusieurs reprises, il n'a fait preuve, dans des questions difficiles, d'une remarquable culture juridique.

La fête de lutte

La fête de lutte qui s'est déroulée hier à Fribourg a été sensiblement entravée par la pluie. Elle a néanmoins réussi. Nous en parlerons demain.

reels légitimes de ses membres. Encore l'orateur n'est-il pas opposé à l'idée qu'un député conservateur fribourgeois puisse aller représenter les groupements ouvriers chrétiens-social de son canton au club chrétien-social du parlement. A ce propos, M. l'abbé Savoy met en garde, comme l'*Action Sociale* l'a fait si souvent, contre la matérialisation de la politique. Il faut arriver à l'organisation professionnelle, sans y mêler la politique, qui a un rôle supérieur. Le parti conservateur est assez fort pour le faire. En attendant, il donnera un exemple de sagesse politique en adoptant une liste de cinq noms.

M. le conseiller d'Etat Savoy applaudit aux déclarations du porte-parole des chrétiens-sociaux et il est heureux de pouvoir apporter aux délégués du parti des assurances semblables au nom des associations agricoles, lesquelles sont opposées aux suggestions de l'Union des paysans qui visent à la création de partis agraires cantonaux. Le comité de la Fédération des sociétés fribourgeoises d'agriculture, réuni la veille, a décidé de s'opposer à toute tentative de division ou d'émiettement des forces des partis de l'ordre. Cette nouvelle est saluée par de vigoureux applaudissements.

M. Charles Chassot, député, partisan résolu de la liste des sept, fait généreusement le sacrifice de cette opinion sur l'autel de l'union, et il a confiance dans les bons sentiments de notre peuple, qui ratifiera la concession faite ainsi en vue du bien commun.

M. le Dr Ems, président du tribunal du Lac, se félicite de l'exemple de maturité politique que donnerait le parti conservateur, en renonçant aux sept candidats.

M. Paul Morard, député de la Gruyère, estime que, en présence de l'attitude si patriotique des chrétiens-sociaux et des agriculteurs, il ne peut y avoir d'hésitation sur la voie à suivre : la liste des cinq est indiquée. Mais pour la faire triompher, pour assurer la concentration des amis de l'ordre, il s'agit de hâter la réorganisation du parti si heureusement commencée dans la Singine.

M. Pauchard, rédacteur, précise le point de vue de la délégation singinoise et note, entre autre, que cette délégation aurait appuyé une candidature chrétienne-sociale. L'assemblée des délégués de la *Volkspartei* s'est engagée toutefois, pour le cas où la liste des sept ne prévaudrait pas, à travailler au succès de la liste qui sortirait de la réunion plénière du parti conservateur. M. Pauchard se livre ensuite à un calcul fort intéressant sur les forces et les chances respectives des partis, forces et chances qui légitiment à ses yeux le lancement d'une liste de sept noms.

La discussion sur ce point est close et l'on passe au vote. Par 70 voix contre 19 et l'une ou l'autre abstention, l'assemblée se prononce pour une liste de cinq noms.

LA DÉSIGNATION DES CANDIDATS

M. de Montenach, député aux Etats, prend la présidence et commence par rendre un hommage éloquent à la députation fribourgeoise au Conseil national. Il relève en termes vibrants le grand honneur qui vient d'échoir au canton par l'élection de M. le conseiller national Deschenaux au Tribunal fédéral, et il en félicite chaleureusement l'élu, auquel il exprime la reconnaissance du parti conservateur. Des applaudissements enthousiastes saluent ces paroles.

M. Montenach consulte ensuite l'assemblée sur la question de savoir si elle veut discuter les candidatures séparément ou confirmer les quatre députés sortants, qui acceptent d'être présentés à nouveau aux suffrages de leurs concitoyens.

A l'unanimité, l'assemblée se prononce pour la confirmation des quatre conseillers nationaux sortants : MM. Grand, Musy, Boschung et Genoud.

Une tempête d'acclamations souligne cette manifestation de confiance et de reconnaissance envers les quatre mandataires de l'ancien 22^{me} arrondissement, reconnaissance qui va également au distingué représentant conservateur de l'ancien 22^{me} arrondissement, M. Deschenaux, aujourd'hui juge fédéral.

Pour combler le vide causé par la promotion de ce dernier, le comité cantonal unanime propose à l'assemblée des délégués la candidature de M. Torche, ancien conseiller d'Etat, directeur du Crédit agricole de la Broye. Au nom de la délégation Broyarde, M. Klein, président du tribunal, présente en excellents termes et très objectivement le candidat de la plaine, dont les titres sont incontestables. Financier habile, juriste compétent, administrateur scrupuleux, très au courant des besoins de l'agriculture, M. Torche occupera dignement le siège de M. Deschenaux.

M. Montenach ajoute que le comité cantonal voit encore en M. Torche un des chefs les plus respectés du parti conservateur en même temps qu'un représentant autorisé de toutes les aspirations populaires.

M. Paul Joye, député, professeur à l'université, déclare que la ville de Fribourg applaudira à la candidature de M. Torche, tout en priant les délégués de songer à donner une représentation à la capitale, dès la prochaine vacance. (Applaudissements.)

M. Delatena est persuadé que M. Torche, qui a été le conseiller d'Etat de tout le canton, sera à Berne également le défenseur des intérêts généraux du pays.

Sur ces explications, la candidature de M. Torche est acclamée à l'unanimité des délégués présents.

M. Grand reprend la présidence et donne la parole à M. le conseiller d'Etat Musy, directeur des Finances.

An nom de ses collègues du Conseil national, M. Musy remercie les délégués pour leur manifestation de confiance. Les députés fribourgeois ont fait leur possible pour interpréter fidèlement à Berne les sentiments de leurs commettants. Ils l'ont fait lorsqu'ils ont combattu les éléments de désordre et lorsqu'ils ont demandé la révision de la constitution et la suppression

